



Cessation d'activité et local professionnel

Par **Nemesios**, le **22/02/2008** à **21:38**

Bonjour,

Il y a 5 ans, avec trois associés, j'ai créé une SARL. Pour le local, nous avons trouvé une agence qui nous a loué un magasin, pas au nom de la SARL mais au nom des associés. Nous avons cessé notre activité et la société a été dissoute il y a deux mois, pourtant il nous est impossible de résilier le bail, vu que nous l'avons souscrit à notre nom propre. Redevenus des particuliers et nous restant deux ans de loyer à payer, peut-on faire opposition au tribunal ? (un particulier n'a, en principe, pas le droit de louer un local commercial).

Si non, et si nos revenus sont trop faibles pour payer le loyer, y a-t-il une solution alternative pour nous résilier le bail rapidement ?

Merci.